

# Pour une histoire postale de Joachim Murat

Jean Sénéchal

*Tous les maréchaux ont vu leur carrière abondamment racontée, tant au point de vue de leur vie privée que de leur carrière militaire. Mais il est un domaine peu étudié : celui de leurs fonctions civiles, honorifiques ou militaires qui ont fait l'objet attentionné de l'administration des Postes. En effet, ces fonctions nécessitaient la plus part du temps une abondante correspondance, et cette administration, sur les décisions du ministère des Finances (sous la tutelle duquel l'Administration des Postes était placée), ordonnait la fabrication d'une griffe, qui leur accordait la franchise de leur courrier. À défaut de griffe officielle, ils étaient autorisés à « contresigner » leurs missives. Ce contreseing, déposé auprès de l'Administration des Postes, était reconnu et accepté pour le transport « hors taxes » des lettres concernant l'exercice de leurs fonctions.*

*Ces personnages, notamment pour les « plis de service » et surtout pendant « les campagnes », utilisaient le service d'une estafette. Ce mode de transmission, qui existait bien avant cette période, a été développé par Lavalette, le directeur des Postes de l'Empire. De ce fait le courrier ne passait pas par la Poste, et ne portait donc pas de cachets postaux.*

*À l'instar des militaires, les dignitaires civils (grands dignitaires, grands officiers civils de l'Empire, membres de la Maison de l'Empereur, ministres, etc.), dont beaucoup bénéficiaient d'une griffe de franchise, avaient quelques fois recours à un page pour porter leur message lorsque cela était possible.*

*Une personnalité se distingue parmi tous ces grands hommes de l'épopée, c'est Murat. Ce personnage haut en couleur s'il en est, a occupé un grand nombre de hautes fonctions, et a eu une intéressante « histoire postale ». En suivant le cours de sa vie, et à l'aide de documents dont beaucoup sont inédits, nous allons tenter de l'exposer.*



Collection particulière.

Miniature de Murat.

Joachim Murat naît le 25 mars 1767 à La Bastide Fortunière dans le département du Lot, depuis rebaptisée La Bastide-Murat. Sa mère envisage pour lui une carrière ecclésiastique. Elle l'envoie suivre les cours du petit séminaire de Cahors, puis parfaire son instruction chez les lazaristes de Toulouse. Mais était-ce bien le rêve secret de ce jeune séminariste ? Vers sa vingtième année, le sort des armes le tente : prestige de l'uniforme ? Besoin d'extérioriser sa forme physique ? Toujours est-il qu'il est recruté sans aucun problème dans le régiment de chasseurs à cheval des Ardennes ; ce régiment fait étape à Toulouse pour aller en garnison à Carcassonne. De là, l'unité se dirigea vers Schelestadt, où elle devint le 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs de Champagne.

Renvoyé de son régiment à la suite d'une compromission, le jeune Joachim retourne à La Bastide. Il se fait connaître par son assurance de langage, si bien qu'il est désigné pour représenter le canton de Monfaucon à la fête de la Fédération à Paris le 14 juillet 1790. Il obtient peu de temps après sa réintégration dans la carrière militaire.

Ambitieux, et faisant intervenir des hommes influents, il obtient d'être incorporé dans la garde constitutionnelle.

En désaccord avec ses compagnons de la garde, il est congédié de ce corps important. Il obtient d'être affecté au 21<sup>e</sup> chasseurs, avec le grade de chef d'escadron en août 1793. Son influence au sein de ce régiment est importante et reconnue, puisqu'il est élu président du conseil d'administration de ce régiment.

Puis vient le 13 vendémiaire an III. Les royalistes tentent un coup d'État contre la Convention. Barras, appelé pour remplacer Menou à la tête des troupes fidèles à la Convention, se fait aussitôt seconder par le jeune général d'artillerie Bonaparte qui enjoint à Murat de partir jusqu'à la Plaine des Sablons à Neuilly, et de ramener les canons qui s'y trouvent : « Faites vite, et sabrez s'il le faut ». Murat s'acquitte de la tâche et Bonaparte, canonnant les insurgés sur les marches de Saint-Roch, sauve la jeune République.

Murat obtient un avancement rapide : chef de brigade le 2 février 1796, premier aide de camp de Bonaparte à la fin du même mois.

### La campagne d'Égypte

Après la campagne d'Italie, Murat est désigné pour la formation d'une expédition que prépare son ancien chef. Ordre lui est donné de partir pour Milan, de là à Gênes, où on lui confie le commandement de deux régiments de Dragons sous Baraguey d'Illiers. Embarqué sur l'*Artémise*, il doit rejoindre le grand convoi de navires.

Le 1<sup>er</sup> juillet, c'est le débarquement à Alexandrie. Murat commande alors les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> régiments de Dragons, qui composent sa brigade sous l'autorité du général Dugua. La division est envoyée à Rosette par Aboukir et remonte le Nil, escortée par des chaloupes canonnières et une « demi-galère ». Les généraux Murat et Verdier composent l'avant-garde de l'armée. La troupe atteint les faubourgs du Caire, et, le 21 juillet, c'est l'affrontement avec les mamelouks. La victoire des Pyramides ouvre la route de Caire, où Murat entre avec les troupes de Bonaparte.

Pour pacifier et organiser le pays, Murat se voit attribuer la région de Kalioub.

Vainqueur des Arabes à Mit-Camar le 28 septembre 1798, Murat y établit son quartier général, et organise encore deux expéditions contre eux, toutes deux couronnées de succès.

Après la campagne de Syrie une forte armée turque débarque à Aboukir. Les charges de la cavalerie, commandée par Murat, et de l'infanterie sont menées avec tant de vigueur, que l'armée turque désorganisée tombe sous les balles, les sabres ou les baïonnettes. Pour sa brillante conduite, Bonaparte nomme Murat général de division sur le champ de bataille.

La croisière anglaise ayant cessé sa surveillance, Bonaparte ayant eu connaissance des événements qui secouent la France, décide de repartir vers la métropole. Le 22 août, il embarque avec quelques fidèles, dont Murat, sur la *Muiron* et la *Carrère*.

### Brumaire

Le 9 octobre 1799, les deux vaisseaux sont en vue de la côte française. Les « passagers » débarquent dans la baie de Saint-Raphaël. La montée vers Paris est rapide.

Le Directoire exécutif confirme le général Murat dans son grade de général de division le 19 octobre. Les directeurs ont perdu toute crédibilité. Certains, dont Sieyès, ont déjà commencé à songer à « l'après-Directoire ». Mais il faut un militaire pour entraîner les troupes, et, au besoin seconder ce qui se prépare ! Ce sera Bonaparte.

Le 18 brumaire, une harangue du président Lucien, une énergique intervention de Murat, soutenu par les troupes de Leclerc et de Sérurier, vient à bout de la résistance des députés des Cinq-Cents.

Le 19 brumaire (10 novembre 1799), un nouveau régime est installé.

Murat, principal artisan du coup d'État, reçoit le 2 décembre 1799 le commandement de la garde consulaire (FIG. 1.), et obtient la main de Caroline, sœur du nouveau chef du

gouvernement, qu'il avait connue en Italie. Il l'épouse le 20 janvier 1800.

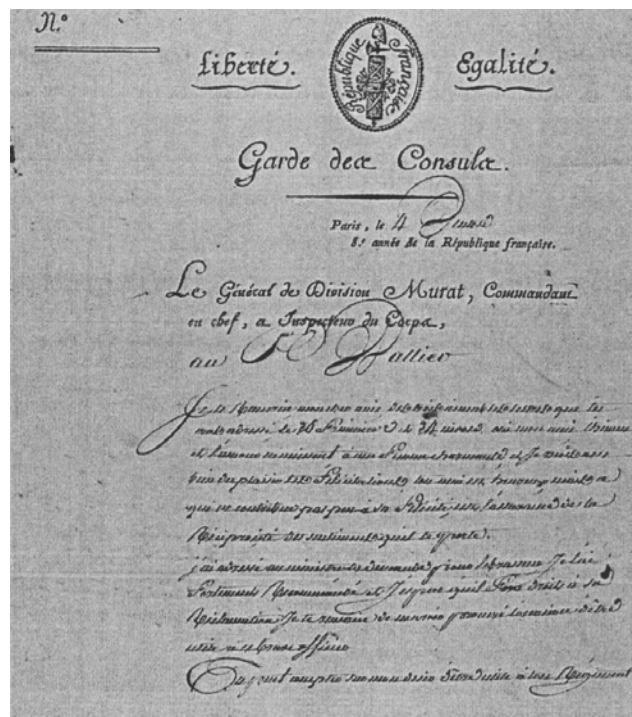


FIG. 1. – En-tête à son grade, lettre de Murat au citoyen Wattier du 23 février 1800.

## Deuxième campagne d'Italie

Murat avait prévu d'aller présenter sa jeune épouse à sa famille dans le Lot<sup>(1)</sup>. Mais la situation est grave : deux armées autrichiennes menacent la France.

Le général Moreau a le commandement des armées réunies, du Rhin et d'Helvétie. Il franchit le Rhin le 25 avril 1800. Masséna, enfermé dans Gênes le 5 avril, soutient héroïquement le siège mais est obligé de capituler le 4 juin.

Cela avait donné un peu de temps à Bonaparte pour constituer une armée de réserve à Dijon. Murat fut nommé le 20 avril 1800, lieutenant du général en chef, chargé du commandement de la cavalerie. Le 2 juin, Murat occupe Milan. Le 6 juin, il attaque Plaisance et la prend, a un engagement aux environs de Parme, où il est encore vainqueur. Il participe, avec sa cavalerie à la bataille de Marengo (14 juin), où il déploie une activité et une bravoure qui lui valent un sabre d'honneur (21 juin).

## Camps de grenadiers

Le 2 août 1800 (14 thermidor an VIII), Murat reçoit « l'ordre d'aller prendre le commande-

ment d'un camp qui doit se former entre Beauvais et Amiens »<sup>(2)</sup>.

« Conformément aux ordres contenus dans votre lettre du 14 courant, je me suis transporté à Beauvais, citoyen ministre... afin d'y reconnaître un emplacement propre à l'établissement du camp dont vous me confiez le commandement »<sup>(3)</sup>.

Murat poursuit dans une autre lettre du même jour également au ministre de la Guerre : « Ce camp doit être considéré comme un camp ambulatoire et doit avoir sur ce rapport son ordonnateur en chef, ses administrations, son ambulance, son directeur des Postes, ses officiers du génie, son payeur et ses fournisseurs... »<sup>(4)</sup>.

Murat s'est donc rendu près de Beauvais pour déterminer l'emplacement du camp. Il retient la plaine de Lavarsine, près du village de Therdonne. Mais il organise ce camp à partir de Paris, près des autorités en place : le camp lui-même est commandé par le général Broussier (FIG. 2. et 3.).

Cette griffe (camp des grenadiers frappée en rouge) a été employée en 1797 à Beauvais où avait déjà existé un camp de grenadiers. A-t-elle été de nouveau employée par le directeur des Postes que Murat réclame dans sa lettre ? Nous n'en avons pas confirmation.

Murat se plaint à Bonaparte du peu de moyens dont il dispose, et continue : « Je vous demande, mon général, un drapeau par bataillon, une musique pour deux bataillons, des bonnets à poils pour tous les grenadiers et des sacoches pour tous les tirailleurs »<sup>(5)</sup>.

Alors qu'il se trouve à Paris, il annonce au Premier Consul dans une lettre du 24 octobre 1800 : « Je vous instruis, mon général, que les troupes que je commande seront pourvues en armement, habillement et équipement, de tout ce qui leur manquait »<sup>(6)</sup>.

Les troupes formées au camp de Beauvais sont équipées et instruites. La levée du camp est ordonnée, les troupes envoyées à Versailles pour une revue du Premier Consul, puis dirigées sur Dijon afin d'y former une troisième armée de réserve (mouvements ordonnés le 18 novembre 1800).

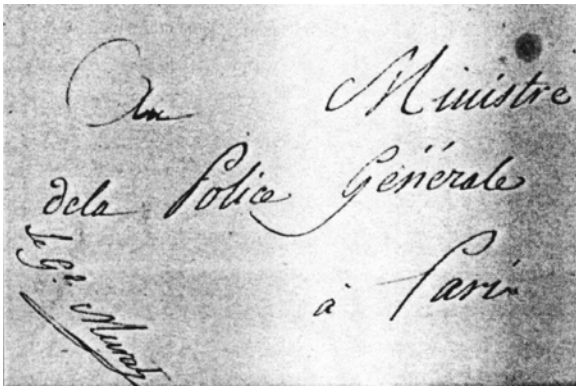


FIG. 2. – c.s. manus. : Le général Murat.



FIG. 3. – Lettre portée par estafette, au ministre de la Police, du 5 septembre 1800.

### Le corps et l'armée d'observation du Midi

Le général Murat obtient le commandement du corps d'observation du Midi (FIG. 4.) dépendant de l'armée d'Italie, formé le 27 novembre 1800, dirigé vers l'Italie par Lyon et Chambéry.

Les troupes de Murat passent les Alpes au col du Petit Saint-Bernard, mais il envoie son artillerie par le Montgenèvre et Turin, avec mission de se rassembler à Milan, où Murat se trouve le 1<sup>er</sup> janvier 1801. Il conquiert la Toscane et fixe son quartier général à Florence.



FIG. 4. – Vignette du général Murat, en-tête à son titre Murat, général en chef (de l'armée d'observation du Midi).

Il négocie avec le gouvernement napolitain, et signe un armistice à Foligno le 6 février 1801. Le 25 février suivant, le Premier Consul érige le corps d'observation du Midi en armée, Murat en devient le général en chef.

Le traité d'armistice stipulait que si les conditions n'étaient pas respectées, il envahirait le royaume avec son armée. Pour cela il demande à l'adjudant-commandant Dampierre : « ...vous voudrez bien rester encore à Naples pour y veiller à l'exécution de tous les engagements pris envers nous par le gouvernement napolitain... »<sup>(7)</sup>.

Le 15 juillet 1801, l'affaire n'a guère progressé, et Murat, par une nouvelle lettre à Dampierre : « J'attends avec impatience, citoyen commandant, le résultat de vos démarches auprès de la Cour de Naples... Je sollicite de lui (du ministre napolitain), l'exécution de toutes les conventions stipulées dans le traité de paix, et avec le général Soult relativement à l'armement de Tarente et aux trois frégates qui se trouvent à Ancône »<sup>(8)</sup>.

Quelques temps plus tard, le 28 août, Murat était nommé « général en chef commandant l'armée d'observation du Midi et les troupes stationnées dans la Cisalpine ».

Murat, qui croyait pouvoir quitter Florence et rentrer en France, devait, selon les ordres du Premier Consul, rejoindre son quartier général à Milan.

Pendant ses séjours à Florence et à Milan, le général a la faculté de connaître et de lier des relations avec des diplomates et des hommes politiques. L'expérience des affaires qu'il en retire sera de grande utilité quelques années plus tard.

L'armée du Midi fut dissoute le 1<sup>er</sup> juin 1802.

Dans sa lettre du 18 prairial an II (7 juin 1803)<sup>(9)</sup>, Berthier écrivait à Murat : « ...l'intention du Premier Consul est que vous commandiez en chef toutes les troupes qui se trouvent en Italie... ».

De son côté, dans une lettre au général Soult, en date du 4 thermidor an XI (23 juillet), Murat écrit : « ...tandis que vous faites trembler les Anglais, leurs émissaires organisent ici une insurrection générale contre nous. Mais nous les suivons à la piste, malheur à quiconque osera lever la main contre

un Français. Les Autrichiens arment à force, l'Europe semble prendre une attitude guerrière ; à deux mois et nous verrons sans doute de grands événements. Adieu, je vous embrasse et je vous aime de tout mon cœur. Murat »<sup>(10)</sup> (FIG. 5).

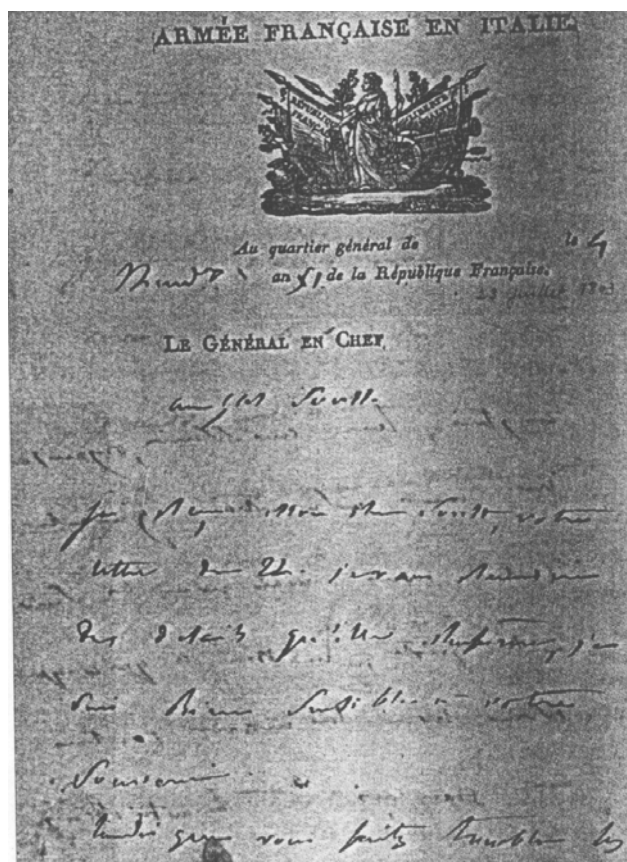


FIG. 5. – Lettre autographe de Murat à Soult, datée du 23 juillet 1803.

Les Anglais en effet, à Ancône, incitaient les contestataires à se révolter, mais Murat rassure le Premier Consul dans une lettre de la fin juillet : « ...au reste, soyés sans inquiétudes, il n'y a rien à craindre, les Italiens se borneront encore cette fois à crier et les Anglais en seront pour leur argent »<sup>(11)</sup>.

### Gouverneur de Paris

Murat revient à Paris à la fin août 1803. Pendant quelques mois, sans fonction militaire, il s'adonne, avec Caroline, à une vie fastueuse dans les propriétés que le couple a acquises depuis l'avènement du Consulat : château de Villiers, hôtel de Thélusson rue de la Victoire, puis château de Neuilly.

Le 15 janvier 1804 : « Le Premier Consul a nommé le général Murat au commandement

des troupes de la première division, et à celui de la garnison et de la garde nationale de Paris »<sup>(12)</sup>. Il succède à ce poste à Junot.

Murat est désormais gouverneur de Paris. Le 13 mars 1804, dans une lettre au docteur Desgenettes au sujet du fonctionnement de l'hôpital militaire de Paris, il lui écrit : « Je connais trop bien les services que vous avez rendus et je rends trop de justice aux sentiments qui vous animent pour n'être pas persuadé qu'on peut s'en rapporter entièrement à vous pour tout ce qui dépend de vos soins et de votre vigilance »<sup>(13)</sup>.

Quelques jours plus tard, le duc d'Enghien est arrêté à Ettingen dans le pays de Bade, ramené au fort de Vincennes, jugé et exécuté dans les fossés.

### L'Empire – La campagne d'Autriche

Le 4 mai 1804, Bonaparte devient Napoléon 1<sup>er</sup> Empereur des Français. La nouvelle constitution prévoit que les membres de la famille impériale porteront le nom de Prince Français.

Le 19 mai, une première promotion crée quatorze maréchaux de l'Empire, plus quatre maréchaux « honoraires ».

Nous ne connaissons pas de griffe postale de Murat en tant que maréchal, mais sous le contresing manuscrit : « Le Maréchal de l'Empire/Gouverneur de Paris », il prévient par une lettre à Mesny, payeur général des troupes à Milan, qu'il va recevoir « par la maison Livron et Hamelin, une somme de 100 963,83 F. [...] Je vous ai fait donner l'ordre de conserver à ma disposition le montant de l'ordonnance de 72 708,54 F... qui servirait à payer diverses gratifications que j'avais accordées dans le temps, et qui n'ont pas pu être acquises jusqu'à ce jour ». Sur ce montant, le maréchal Murat réserve 5 308 F « que vous m'adresserez pour être remis aux différents officiers de mon état-major qui se trouvent à Paris »<sup>(14)</sup> (FIG. 6.).

Le titre III de la Constitution prévoit également la nomination de « Grands Dignitaires »<sup>(15)</sup>. C'est Talleyrand qui en a eu l'idée, sur le modèle des attributions des électeurs du Saint-Empire Romain Germanique. Six sont créés dans un premier temps, trois autres le seront en 1807-1808.



FIG. 6. – c.s. manus. Le Maréchal Murat/Gouverneur de Paris, 31 août 1804.

Murat est fait « grand amiral », en outre, l'Empereur lui confère le titre de Prince Impérial le 1<sup>er</sup> février 1805. M<sup>me</sup> Nicole Gotteri, dans son ouvrage *Grands Dignitaires, Ministres et Grands Officiers du Premier Empire* (pp.12 et 13), énonce les fonctions, plus honorifiques que réelles, du grand amiral : « Il assiste le ministre de la Marine dans le travail qu'il expose annuellement à l'Empereur ; il présente les officiers généraux et supérieurs au serment qu'ils doivent prêter entre les mains de l'Empereur, et aux audiences solennelles, reçoit lui-même le serment des membres du conseil des Prises et des capitaines de frégates ; il signe les brevets des officiers de l'armée navale et ceux des marins pensionnaires de l'État, il reçoit et présente à l'Empereur les comptes annuels de la caisse des invalides de la Marine. Devenu souverain, grand duc de Berg, roi de Naples, Murat conservera le titre qu'il a reçu avec les honneurs et les avantages qui y sont attachés ».

Le nouveau promu reçoit de nombreuses lettres de félicitations, auxquelles il répond, notamment à M. Aymé, président du tribunal de première instance à Melle, dans les Deux-Sèvres : « Recevez, monsieur, l'expression de toute ma sensibilité pour les félicitations que vous m'adressez et pour toutes les choses aimables que vous voulez bien y joindre. Vous connaissez assez le vif intérêt que je vous porte ainsi qu'à toute votre famille, pour être persuadé que parmi les vœux et les sentiments qui m'ont été offerts à l'occasion de ma promotion, j'ai distingué les vôtres. Ils viennent du cœur et je crois à leur sincérité, comme vous devez croire vous-même à la durée de mon attachement. Recevez...

Signé : le Grand Amiral de l'Empire. J. Murat »<sup>(16)</sup> (FIG. 7.).

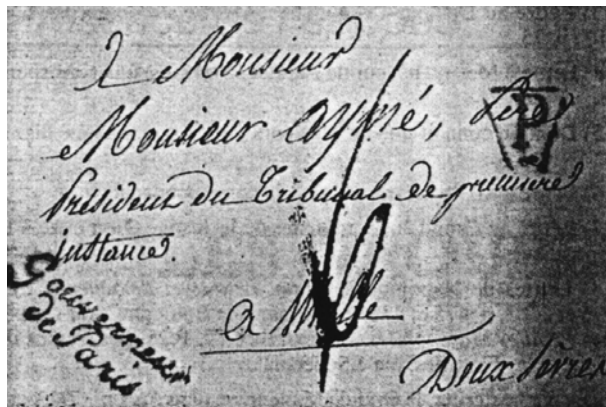


FIG. 7. – Griffe Gouverneur/de Paris (R), 1<sup>er</sup> février 1805.

Il est à noter que, vingt-quatre jours après sa nomination, Murat emploie encore sa griffe « Gouverneur de Paris ». La nouvelle griffe n'est pas encore confectionnée. Nous constatons son existence le 27 mai 1805 sur une correspondance du grand amiral à « son Excellence le grand Juge, ministre de la Justice » (Régnier, du 14 septembre 1802 au 20 novembre 1813). C'est la seule griffe connue libellée « Le Grand Amiral », elle est frappée en rouge.

Il lui annonce dans cette lettre que, pour juger Rossolis et Pierre-Paul Dubuc, selon le décret du 26 prairial, il a « nommé la Commission (Militaire) destinée à juger les deux accusés » prévenus d'espionnage<sup>(17)</sup>.

Napoléon part de Saint-Cloud le 14 thermidor an XIII (2 août 1805) « pour la revue de l'Armée de Boulogne ». Deux jours plus tard, de son Camp Impérial, il invite Murat et Caroline pour y passer « le milieu de la semaine prochaine »<sup>(18)</sup>.

L'empereur avait en effet envisagé d'envahir l'Angleterre ; on sait ce qu'il en advint. La campagne d'Autriche commence, rapide, fulgurante, pour se terminer en apothéose par la victoire d'Austerlitz le 2 décembre 1805. Murat va y jouer un rôle prépondérant. Il commande la réserve de cavalerie et l'aile gauche de l'armée. Au cours de la progression, il prend au passage possession de Vienne, grâce à un stratagème pour empêcher la destruction des ponts. Et, le jour de la bataille, ses charges contribuèrent à la victoire. C'est aussi à lui que s'adresse la fameuse proclamation : « Il suffira de dire : j'étais à Austerlitz, pour qu'on vous réponde : voilà un brave »<sup>(19)</sup>.

La paix fut signée le 5 nivôse an XIII (26 décembre 1805). Murat rejoignit Paris le 23 janvier 1806.

### **Murat, duc de Clèves et Berg**

C'est par lettres-patentes en date du 15 mars 1806<sup>(20)</sup>, que Napoléon transfère les duchés de Clèves et de Berg, droits, titres et prérogatives, en toute souveraineté au prince Joachim. Les dits duchés avaient été cédés à l'Empereur par Leurs Majestés les rois de Prusse et de Bavière, en toute souveraineté, avec les droits, titres et prérogatives attachés à la possession de ces duchés, tels qu'ils les possédaient eux-mêmes, pour en disposer en faveur d'un prince de son choix.

Le 11 avril suivant, Murat se trouvait à Dusseldorf ; c'était son premier voyage dans le duché, d'où il écrit au ministre de l'Intérieur à Paris, pour « recommander à votre intérêt Mr. Steinemtz, contrôleur de l'octroi de navigation pour le bureau de Lobitz... [de lui] garder une place semblable sur la rive gauche du Rhin... »<sup>(21)</sup>.

Alors que Murat est devenu un « prince régnant », il modifie sa signature et signe désormais ses lettres : « Le prince et Grand Amiral de France / Duc de Clèves et de Berg / Joachim ».

Notons toutefois que celle-ci est encore hésitante. Il esquisse un « J. Mu... », qu'il transforme en surchargeant le « M », et en continuant après le « u », ... « achim ». Le contre-seing aussi est changé. Au recto, près de l'adresse, Murat contresigne : « Le prince Joachim ». La lettre est revêtue de la marque postale de Clèves et du n°103, attribué au département de la Roër depuis 1797.

### **Le Grand Duché de Berg et de Clèves**

Le 14 juillet 1806, Talleyrand écrit au prince Joachim : « Monseigneur, je suis chargé par sa Majesté, d'annoncer à Votre Altesse Impériale que son intention est que Votre Altesse fasse occuper sans délai les territoires qui lui sont assignés en vertu du traité de Paris du 12 de ce mois »<sup>(22)</sup>.

Par l'acte de la confédération du Rhin, « Les États de Murat étaient séparés du territoire de l'Empire germanique, et unis aux autres

États créés par une confédération particulière. Treize États ou Principautés venaient adhérer et s'ajouter aux trois qui avaient commencé à constituer la Confédération du Rhin le 12 juin précédent »<sup>(23)</sup>.

Le duc de Berg et de Clèves devenait Grand Duc, et devait jouir des droits, honneurs et prérogatives attachés à la Dignité royale.

Le traité de Paris du 15 février 1806, que Napoléon avait imposé à la Prusse, exigeait de cet État qu'il ferme ses portes au commerce anglais. Le roi de Prusse ratifia le traité de très mauvais gré, et dès le 23 février, en dépit de la parole donnée, prit contact avec le Tsar pour nouer une alliance contre l'Empire français.

Le gain de territoire pour les uns, la perte d'influence pour les autres engendra une tension telle qu'une confrontation devint inévitable.

La Prusse poussait au conflit, et, le 12 août, lançait un ultimatum à Napoléon d'avoir à retirer ses troupes au-delà du Rhin. L'Empereur envoya Murat à Wurtzbourg pour préparer et organiser son corps de réserve de cavalerie. Il comprenait 2 divisions de grosse cavalerie, 5 divisions de dragons et une division de cavalerie légère, dont une brigade commandée par le général Charles Lasalle.

Murat se met en campagne le 19 septembre. De Berlin, il écrit à Monsieur le Colonel du 9<sup>e</sup> régiment d'hussards « de passage à Berlin »<sup>(24)</sup>. Il lui recommande de désigner à l'Empereur pour un avancement le lieutenant Périgord, « jeune officier qui donne les plus belles espérances ». Il fait également savoir au colonel qu'il l'a désigné à l'Empereur « pour être général de brigade... »<sup>(25)</sup>.

Murat signe toujours P. Joachim, mais le contre-seing porté sur le pli acheminé par estafette, est conforme à son nouveau titre : « Le Grand Duc de Berg » (FIG. 8.).

### **L'administration s'organise**

Dans une lettre à Napoléon (FIG. 9.) en date du 11 septembre 1806, Murat annonce : « Tout est à la guerre dans ce pays ; rien ne peut en rassurer les habitants. Des nouvelles reçues par le commerce annoncent la marche d'une armée russe de 100 000 hommes

sur la Saxe, et le bruit circule que le roi de Prusse a fait donner l'ordre à ceux de ses négociants qui pouvaient avoir des fonds en France de les en retirer... »<sup>(26)</sup>.

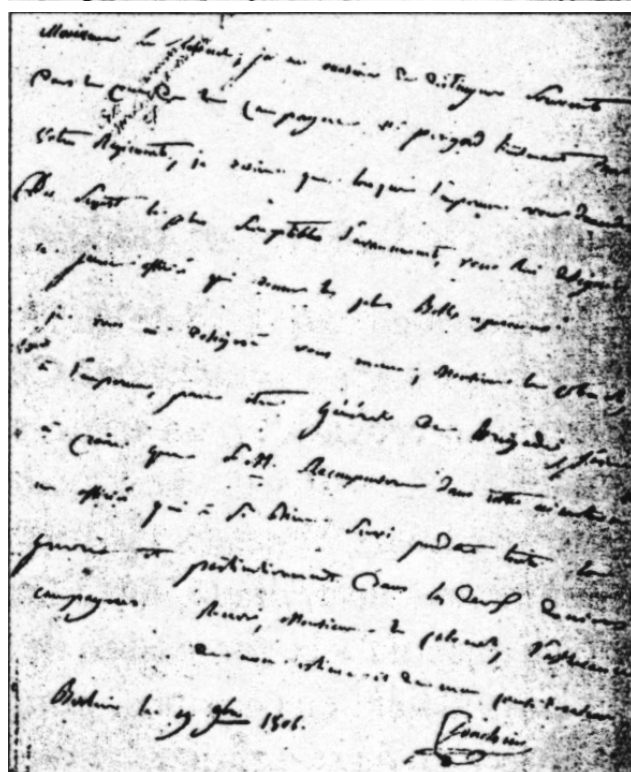
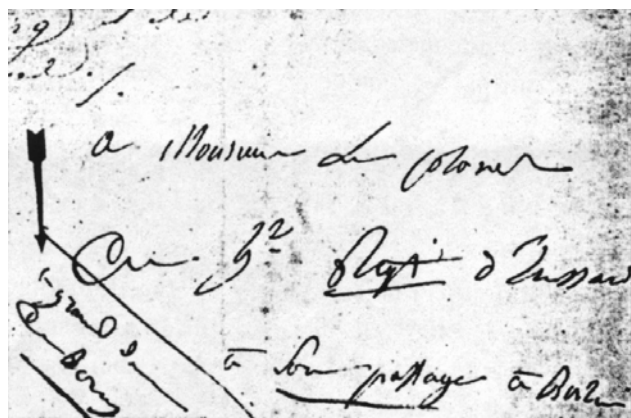


FIG. 8. – c.s. manus. Autographe le Grand Duc de Berg 19 septembre 1809.

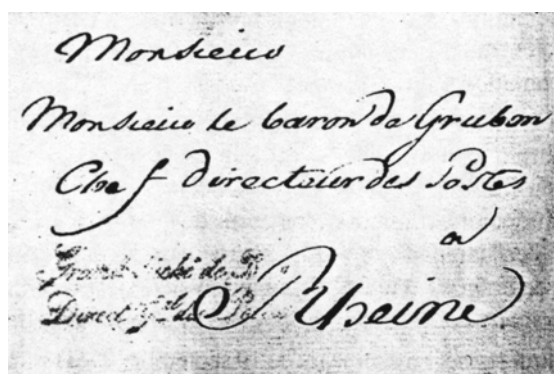


FIG. 9. – Griffes Grand Duché de Berg/Direction Générale des Postes (R). Dusseldorf 15 octobre 1808.

Le 14 octobre 1806 a lieu la bataille d'Iéna où la cavalerie de Murat n'aura pas de rôle prépondérant. Mais le lendemain, à la tête des divisions de dragons et de hussards, la cavalerie française fait 14 000 prisonniers.

Murat et Lasalle font merveille au combat de Prenzlau et à la prise de Settin. Un dernier combat s'engage avec Blücher à Lübeck le 6 novembre, il capitule le 7. L'armée prussienne est décimée ; restait l'armée russe. Le 27 novembre, Murat se présente devant Varsovie, le 28 la ville est prise. L'accueil de la population est enthousiaste.

Après avoir été vainqueur à Golymin et à Pulstuck, Napoléon affronte l'armée russe à Eylau le 8 février 1807. La bataille est rude, sanglante, incertaine. C'est Murat avec sa cavalerie qui va rétablir l'équilibre, mais aux prix de pertes sensibles.

Les Russes ne s'avouaient pas vaincus, pas encore ! Napoléon accorde un bref repos à l'armée et effectue une rapide réorganisation de la cavalerie ; les hostilités reprennent. Après les combats de Guttsadt, les Russes se retranchent à Heilsberg (10 juin 1807). Sult et Murat, bien qu'en infériorité numérique, se lancent à l'attaque soutenue par Lannes, et obligent Bennigsen à faire retraite vers Friedland. C'est là que le 14 juin se livre la bataille décisive, qui oblige le général en chef russe à demander un armistice.

Le 7 juillet, sur un radeau au milieu du fleuve le Niemen, est négocié le traité de Tilsitt.

Le 9 juillet, de Tilsitt, dans une lettre au général d'Espagne<sup>(27)</sup>, Murat se réjouit de son retour à la division, après une brève convalescence. « Personne n'a été plus affecté que moi par vos blessures. Vous vous êtes montré à la journée d'Heilsberg (Helsberg, 10 juin) digne de votre réputation, vous y avez combattu vaillamment (sic) sous mes yeux. Recevez l'assurance de la satisfaction de l'Empereur, et de la mienne ». Il signe : « Le Grand Duc de Berg. Joachim »<sup>(28)</sup>.

### La campagne d'Espagne

Tout juste rentré de la campagne d'Allemagne et de Pologne, Murat se voit nommé par Napoléon, le 20 février 1808 : lieutenant de l'Empereur en Espagne. Il doit partir de suite pour Bayonne.



Une fois entré en Espagne, il constate une situation dégradée et explosive.

À l'approche des troupes françaises de Madrid, le gouvernement de Charles IV envisageait de partir vers l'Amérique. Une rébellion du peuple espagnol, qui craignait que cette fuite précipitât la chute du Prince de la Paix (Godoy), força le roi Charles IV à abdiquer en faveur de son fils Ferdinand.

Murat entra à Madrid le 23 mars avec l'armée française. Des tractations eurent lieu pour faire annuler l'abdication de Charles IV. En fait Ferdinand se rendit à Bayonne, suivi quelques jours plus tard, le 30 avril, du roi Charles IV et de la reine Marie-Louise.

Le 2 mai 1808 eut lieu, à Madrid, la révolte des Espagnols contre les Français, que Murat et Grouchy réprimèrent durement. Le 5 mai suivant, à Bayonne, Napoléon reçoit les abdications de Charles IV et de Ferdinand VII à son profit. Napoléon prend la décision de placer son frère Joseph, roi de Naples sur le trône espagnol, et désigne Murat pour se rendre à Naples remplacer son beau-frère Joseph.

### Royaume de Naples

Le 15 juillet 1808, Napoléon promulgue un double décret : il officialise la nomination de Murat comme roi de Naples et de Sicile à compter du 1<sup>er</sup> août, sous le nom de Joachim-Napoléon, et nomme Beugnot comme administrateur du Grand Duché de Berg, en attendant la majorité de Napoléon-Louis, fils d'Hortense et de Louis Bonaparte, et frère aîné du futur Napoléon III.

Après bien des hésitations et des réticences, ce n'est que le 6 septembre 1808, que Murat entre dans sa nouvelle capitale, accompagné de son épouse Caroline, qui, par ailleurs et elle seule, a reçu le titre de Reine des Deux-Siciles (FIG. 10.).

En arrivant dans sa nouvelle capitale, Murat constate qu'en deux ans, Joseph avait fait assez peu de réformes. Il porte un jugement plus tempéré dans une lettre à l'Empereur : « Sans doute le roi Joseph a fait le plus grand bien à Naples, mais il reste beaucoup à faire »<sup>(29)</sup>.

L'armée surtout, est l'objet de toutes ses attentions. Napoléon, lors du traité de

Bayonne, avait prévu, par une clause secrète que le royaume de Naples devait fournir un fort contingent de fantassins, cavaliers, pièces de canons, sans compter les vaisseaux (18 en tout).

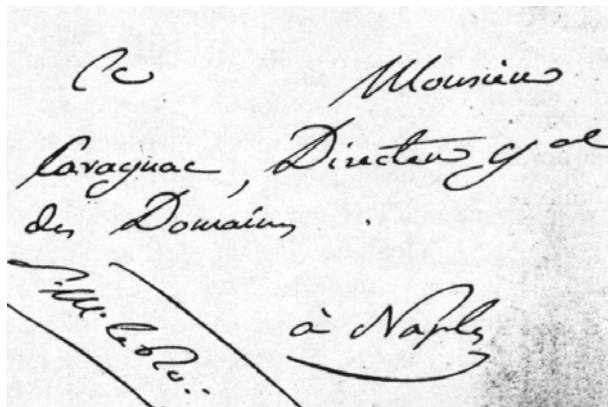


FIG. 10. – c.s. manus. S. M. le roi, lettre postée par estafette.

Il complète donc l'armée de Naples que Joseph avait commencé à constituer, confie le commandement au général Pérignon, qui occupe en même temps la charge de gouverneur de Naples.

Murat tient beaucoup à recomposer la garde royale, qui doit le protéger, l'accompagner, et, à l'instar de la Garde impériale, être une réserve dans l'armée napolitaine. Elle est confiée au colonel-général Lavauguyon.

Joseph avait emmené avec lui vers l'Espagne, ses principaux conseillers et ministres. Seul Saliceti était resté sur place, Murat le maintint à son poste, chargé de la Guerre et de la Police, bientôt remplacé par le général Reynier.

Plus tard les ministres de la Guerre, de la Marine et la préfecture de Police seront réunis et confiés à Daure, l'ancien ordonnateur de la campagne d'Égypte. Il confie les finances à Agar, qui lui avait rendu de grands services dans le duché de Berg. Il s'attache à moderniser l'administration et à abolir l'ancien système féodal. Il continuait ainsi les réformes engagées par Joseph.

L'année suivante, en mars 1809, le roi Joachim-Napoléon reçut de nombreuses pétitions à l'occasion de son anniversaire : il indique dans une lettre au ministre de la Police, en date du 29 mars 1809 : « Je les ai toutes examinées et j'ai fait connaître mes intentions sur chacune d'elles ». Il lui demande de faire

« connaître aux pétitionnaires et surtout aux légionnaires avant leur départ, les décisions qui leur sont favorables »..., et de s'occuper « promptement aussi des rapports que je vous demande, pour que les grâces que je croirai devoir leur accorder d'après ces rapports soient plus rapprochés de l'heureuse époque où elles ont été demandées »<sup>(30)</sup>.

On constate les opinions favorables que le peuple et l'armée expriment à leur roi pour son anniversaire. En retour, il leur octroie des faveurs et des grâces, afin de promouvoir sa popularité.

Avant de quitter Paris pour se rendre dans son royaume, Murat s'était enquis auprès de l'Empereur : « dois-je songer sérieusement à une expédition en Sicile si l'occasion se présente ? Si je vois la possibilité de reprendre les îles de Capri et Ponza, dois-je le tenter ? »<sup>(31)</sup>.

La réponse de Napoléon fut évasive. En fait, le roi de Naples demandait les consignes à Napoléon, afin d'établir une ligne de conduite qui soit en harmonie avec les vues de l'Empereur.

Napoléon donna son approbation seulement le 18 septembre 1808, pour attaquer Capri et essayer de reprendre l'île à Hudson Lowe qui la défendait<sup>(32)</sup>.

Saliceti, encore ministre de la Guerre, prépare l'expédition que commandera le général Lamarque et Pignatelli Strongoli. L'effet de surprise est total. Lamarque se rend d'abord maître d'Anna Capri, les attaques sont dirigées ensuite vers la Marine-Grande.

Dans une lettre portée par estafette, contresignée « Le Roi », adressée « À Monsieur le Général Lamarque, Commandant l'Expédition de Capri, à Anna Capri », (sans date, mais que l'on peut situer vers le 7 octobre), Murat écrit : « Monsieur le Général, je reçois votre dernière lettre ; en vous félicitant sur vos succès j'ai voulu vous rendre justice, mais à mes yeux, on n'a rien fait tant qu'il reste quelque chose à faire. J'ordonne au Général Campredon<sup>(33)</sup> de vous envoyer un Colonel du Génie, des sapeurs avec des sacs, des outils et tout ce que vous demandez, j'ordonne qu'on vienne s'échouer à la Marine-Grande, vous devez avoir reçu des vivres et des munitions, on continue à force à vous en

expédier ; j'espère que vous avez reçu avant ma lettre 3 ou 400 hommes que je vous ai déjà annoncés. Cherchez surtout à vous maintenir à la Grande Marine, afin d'y recevoir des vivres et des renforts dont vous pourriez avoir besoin. Faites fortifier le Limbo qui sera un autre point de communication avec vous, qu'il est important de conserver. Si vous aviez embarqué avec vous, ainsi que je vous l'avais ordonné des pièces de 12 et des obus de 6 pouces, vous vous en serviriez aujourd'hui avec succès contre la ville. Continuez à me tenir au courant ; songez surtout, que vous ne devez pas évacuer que lorsque vous y serez forcé par les bayonnettes et le manque absolu de vivres et de munitions. Je ne me laisserai pas de vous engager à vous emparer des 2 marines et à chercher à isoler ces deux points de Capri : Comptez que je ne vous laisserai pas abandonner et que je vous ferai passer tous les secours qu'il sera humainement possible de vous envoyer. Sur ce Monsieur le Général, je prie Dieu qu'il vous ai en sa sainte et digne garde. Joachim Napoléon. »

Le 8 octobre, Murat peut annoncer que Capri est prise, mais Hudson Lowe et son régiment se sont retirés dans la citadelle. Il capitule le 18 octobre. La victoire est complète.

La campagne de Russie puis la nouvelle campagne de 1813 l'obligeront à quitter son royaume, à chaque fois pendant de longs mois.

En mars 1815 Murat exprime sa satisfaction à Napoléon, quand il apprend le retour de celui-ci sur le sol de France. Il reprend alors espoir de voir encore son rêve d'unification se réaliser. Il déclare la guerre à l'Autriche, et entreprend une remontée vers le Pô, qu'il espère atteindre à la fin de mars. Les revers commencent, manque de troupes et de chefs valeureux tués aux combats. La pression des Autrichiens se fait plus forte, et force Murat à la retraite.

Le 18 mai il est de retour à Naples, mais en vaincu. Caroline le presse de quitter le royaume, et se réfugie elle-même sur un vaisseau anglais.

## La fin

Naples accueille avec enthousiasme l'arrivée du fils de l'ancien souverain napolitain, Ferdinand.

Le 19 mai, Murat quitte Naples et embarque sur un navire. Il souhaitait aller à Gaète, mais devant la menace anglaise, il décide de gagner les côtes françaises. Là, il se cache, rejeté de partout et de tous.

Il réussit à trouver une aide qui lui permet de rejoindre la Corse. Il croit trouver refuge sûr auprès du général Francheschetti à Vescovato. Mais le parent du général est royaliste et dénonce la présence de Murat auprès du gouverneur militaire de l'île, le général Verdier. Une patrouille de gendarmes est envoyée pour l'arrêter mais la population corse le protège. La nouvelle de la présence de Murat se colporte, bientôt des hommes armés et quelques soldats se rallient. Aussitôt le moral revient, et il se met à espérer reconquérir son royaume.

En Corse, les royalistes sont inquiets de la popularité du fugitif, et demandent l'intervention anglaise, et une nouvelle recherche est organisée par le général Verdier. Cela pousse Murat à quitter Vescovato. Il se rend avec ses maigres troupes à Ajaccio par des chemins de montagne. Contre toute attente, il reçoit un accueil chaleureux de la population ; les gardes nationaux lui rendent même les honneurs ! Mais son but est toujours la reconquête de Naples. Au soir du 28 septembre, sur quelques bateaux réunis sous le commandement d'un certain Barbara, ancien corsaire qu'il avait jadis fait baron napolitain et capitaine de frégate, une petite troupe de 250 hommes, avec Murat à leur tête, s'embarque pour l'Italie.

Opportunité ou complot pour perdre le roi Murat ? Celui-ci souhaitait débarquer à Trieste, mais le capitaine prétend qu'il lui faut se procurer des vivres, et suggère de se diriger vers le Pizzo, où, affirme-t-il, Murat conserve quelques partisans.

Le Pizzo<sup>(34)</sup>, petit port de la Calabre Ulérieure, n'était sans doute pas la destination la meilleure pour commencer à reconquérir le royaume de Naples. Le souvenir de l'impitoyable rigueur avec laquelle Murat avait réprimé le brigandage, n'avait pas laissé un souvenir plaisant à la population.

Un coup de vent avait dispersé la flottille, si bien que seules deux embarcations purent atteindre le Pizzo, avec seulement une trentaine d'hommes. Comment dans ses conditions,

espérer reconquérir un trône ? En ce 8 octobre, Murat débarqua avec sa maigre troupe. Après quelques échauffourées, il fut fait prisonnier et conduit au fort du Pizzo.

Se doutant de l'issue de cette arrestation, Murat écrivit une lettre d'adieu à la reine Caroline, et quelques autres, dont une à l'ambassadeur d'Angleterre, et une autre au général Nunziante (FIG. 11.).

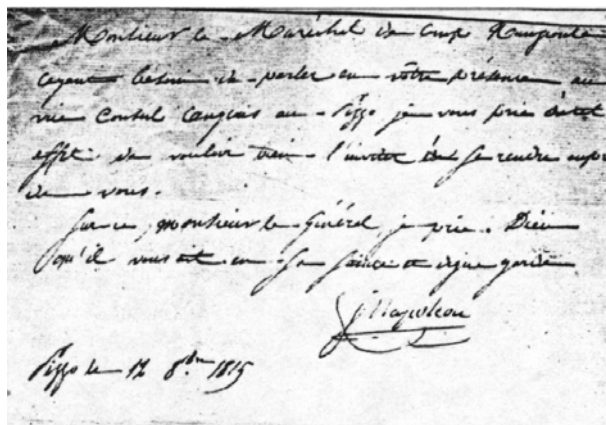


FIG. 11. – Une des dernières lettres de Joachim Murat au général napolitain Nunziante, datée du 12 octobre 1815.

Le commissaire des guerres Galvani, compagnon du roi de Naples, blessé et prisonnier avec lui, rapporte le récit des derniers instants que lui en a fait l'officier de service ennemi :

*Traduction :*

« Le soir du 9 (octobre 1815), le général Nunziante (à qui la petite troupe s'était rendue pour échapper à la foule des habitants du Pizzo di Calabria) se rendit avec un officier dans la salle du château où était enfermé Joachim. Il lui dit ne pas savoir encore s'il devait le remettre aux Anglais ou l'envoyer à Messine devant la cour martiale. En fait, il essayait de le préparer au pire.

« Le lendemain 10, le roi demanda d'écrire plusieurs lettres ».

« Le 12 de bon matin, Francheschetti et Natali furent transférés dans les prisons souterraines du château, laissant Murat seul ».

« Vers 10 heures, se présentèrent devant lui, un commissaire accompagné par trois officiers. Ils lui communiquèrent que, par ordre reçu depuis Naples, il devait se présenter devant la cour martiale.

« Joachim répondit avec fermeté, qu'étant Roi, jamais il ne se présenterait devant cette cour et qu'il savait très bien qu'il devait mourir, par conséquent ces formalités étaient inutiles ».

« De dix heures du matin à trois heures de l'après-midi du 13, la cour martiale fit une mise en scène, avec une inutile défense par un officier, étant donné que l'ordre était déjà parvenu de Naples de le condamner à mort, et de le fusiller dans la demi-heure suivant le verdict ».

« Dans l'après-midi, avant que la sentence lui soit annoncée, Murat confia d'autres lettres à mon collègue officier, dont une pour le général Nunziante (FIG. 11.) ».

« Joachim entendit courageusement la sentence. Il écrivit une dernière lettre d'adieu à son épouse et il reçut une brève visite du Doyen du Pizzo, le vieux chanoine Antonio ».

« La porte de la prison ouvrait sur la petite place du château où attendait le peloton d'exécution. Il demanda à quel endroit il devait se mettre (« où je dois me poser ? »). Ils lui offrirent une chaise qu'il refusa ainsi qu'un bandeau sur les yeux. Debout, il déboutonna sa veste découvrant sa poitrine, puis il se tourna vers le peloton en criant :  
– « Soldats, respectez le visage et visez le cœur... Tirez ! » »

« Il fut atteint au thorax et à une main. Son corps, à terre, donnait encore quelques signes de vie. L'officier du peloton lui fit tirer deux nouveaux coups de fusil, après quoi il s'immobilisa »<sup>(35)</sup>.

Le vendredi 13 octobre vers 16 heures venait de s'achever la vie de celui que l'on nomma « le Roi des Braves et le plus brave des Rois ».

Dans un ultime sursaut de crânerie, il avait déclaré au prévôt qui venait le chercher pour son jugement : « Les officiers qui composent ce tribunal me doivent leur avancement. Je ne veux point d'autres juges que Dieu et mon peuple. Pour que je descende au niveau de ceux qui viennent d'être nommés, il faudrait déchirer trop de pages de l'histoire de l'Europe. Je suis Joachim-Napoléon, roi de Naples ; sortez, monsieur »<sup>(36)</sup>.

C'est donc en l'absence de l'accusé que le tribunal rendit son jugement : la mort !

D'abord jeté dans une fosse commune, la dépouille de Murat fut exhumée une fois l'unité italienne réalisée, et placée dans la collégiale San Giorgio de Pizzo. Là repose pour l'éternité le corps de celui qui avait tant aimé ce pays et tant souhaité réaliser l'idée du « Risorgimento ».

## Sources – bibliographie :

- S.A. le prince Murat – LE BRETHON (Paul), *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat*. Les 4 premiers vol., 1908-1910.
- BRICARD (Isabelle), *Dictionnaire de la Mort des Grands Hommes*. Coll. Documents. Le Cherche-Midi. 1995.
- CHARDIGNY (Louis), *Les Maréchaux de Napoléon*. Tallandier. 1977.
- DUPONT (Marcel), *Murat, cavalier, maréchal de France, prince et roi*. Copernic. 1980.
- Dr. FRANK (P.H.F), *Les Armées françaises dans le Royaume de Naples*. Édité par l'auteur. 1951.
- FIERRO (A.), PALLUEL (André), GUILLARD, TULARD (Jean), *Histoire et Dictionnaire du Consulat et de l'Empire*. Coll. Bouquins. Robert Laffont. 1995.
- JOURQUIN (Jacques), *Dictionnaire des Maréchaux de Napoléon*. Paris. 1986.

## Photographies :

- OHNMEISS (Eduardo) et BORROMEO (F.), *Gioacchino Murat, La fine della dominazione Napoleonica in Italia*. Arte et Moneta. 1991.
- QUINTIN (Danielle et Bernard), *Dictionnaire des Colonels de Napoléon*. SPM. 1996.
- SENECHAL (Jean), *Franchises, contreseings, Bureaux spéciaux, Marques administratives*, 2 tomes. Sinais. 1998-1999.
- SIX (Georges), *Dictionnaires biographique des Généraux et Amiraux de la Révolution et de l'Empire. 1792-1814*. Saffroy. 1934.
- TULARD (Jean), *Murat*. Fayard. 1999.

- TULARD (Jean), FAYARD (J.F.), FIERRO (A.), *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*. Coll. Bouquins. Robert Laffont. 1987.
- VALYNSEEE (Joseph), BRUN (Christophe), FAUFFRET (Eric), MILLET-BEX (Cosette), REVEILLEZ (Jean), *Dictionnaire des Maréchaux de France*. Perrin. 1988.
- Documentations et collections particulières.

#### Notes :

1. Lettre à son frère, 19 janvier 1800. Prince Murat et P. Le Brethon, *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat*. t. 1, n°38, p. 35.
2. Lettre à Bonaparte Premier Consul, *Lettres et documents*, t. 1, n°42, p. 38, Drouot, Vente Bodin 8 novembre 1999, n°200.

#### Photographies :

3. Lettre au ministre de la guerre, *Lettres et documents*, t. 1, n°44, p. 40.
4. Lettre au ministre de la guerre, *Lettres et documents*, t. 1, n°45, p. 41.
5. Lettre à Bonaparte Premier Consul, *Lettres et documents*, t. 1, n°47, p. 42.
6. Lettre à Bonaparte Premier Consul, *Lettres et documents*, t. 1, n°73, p. 56.
7. Lettre à l'adjudant-commandant Dampierre, *Lettres et documents*, t. 1, n°582, p. 486.
8. Lettre à l'adjudant-commandant Dampierre, *Lettres et documents*, t. 2, n°632, p. 25.
9. Citation de Murat dans sa lettre à Bonaparte, *Lettres et documents*, t. 2, n°632, p. 459.
10. Lettre au général Sault. Non citée à la correspondance. Drouot, vente Bodin 8 nov., 1999, n°262.
11. Lettre au Premier Consul, *Lettres et documents*, t. 2, n°1143, p. 464.
12. Décret cité dans *Lettres et documents*, t. 3, p. 1, lettre de Régnier, non citée.
13. Lettre au docteur Desgenettes, *Lettres et documents*, t. 3, n°1308, p. 75.
14. Lettre à Mesny, payeur de l'armée. Non citée à la correspondance.
15. Dont on connaît une ou plusieurs griffes pour chaque dignitaire.
16. Lettre à M. Aymé, non citée à la correspondance.
17. Lettre au grand juge, ministre de la Justice. Non citée à la correspondance.
18. Lettres de Napoléon à Murat, *Lettres et documents*, t. 3, n°2096 et 2103, p. 475 et 478. Sur le camp de Boulogne, voir numéro spécial des *Feuilles Marcophiles*, PhilexFrance 82, p. 25. Les camps de Boulogne et les Flottilles, par J. Sénéchal.
19. Voir Austerlitz, *La Grande Manœuvre*, dans RSN n°404, oct.-nov. 1995, p. 5 et *Feuilles Marcophiles de l'Union Marcophile*, n°285, 2<sup>e</sup> trim. 1996. p. 15, par J. Sénéchal.
20. Le calendrier grégorien était rétabli depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1806.
21. Lettre au ministre de l'Intérieur. Non citée à la correspondance.
22. Lettre de Talleyrand à Joachim, *Lettres et documents*, t. 4, n°2404, p. 265.
23. Cité par C. Schmidt dans *Le Grand Duché de Berg*, p. 14, et *Lettres et documents*, t. 4, p. 265, renvoi 1.
24. Le 9<sup>e</sup> régiment de hussards était commandé par le colonel Barbanègre, et faisait partie de la brigade de cavalerie légère de Treillard sous Lannes. Il était colonel du 9<sup>e</sup> depuis le 27 décembre 1805. Il fut tué à la bataille d'Iéna le 14 octobre 1806 (*Dictionnaire des Colonels*, D. et B. Quintin).
25. Lettre de Joachim au colonel du 9<sup>e</sup> de hussards. Non citée à la correspondance.
26. Archives nationales. AFW 1225. Cité dans *Lettres et documents*, t. 4, p. 346.
27. D'Espagne Jean-Louis (1769-1809). Général de cavalerie. Sera frappé mortellement par un boulet à la bataille d'Essling. Transporté dans l'Isle Lobau, il y décédera de ses blessures.
28. Lettre de Joachim au général d'Espagne. Non citée à la correspondance.
29. Lettre de Joachim à Napoléon du 3 septembre 1808. A.N. dossier AFIV 1714A.
30. Vente Bodin, 8 novembre 1999, n°311.
31. P. Carles. Organisation militaire du royaume de Naples. Thèse, tome 1, p. 159, cité dans *Murat* de J. Tulard, p. 258.
32. Un tableau de Johann Heinrieh Schmidt (1757-1828) peint à Naples en 1811 est exposé au musée Marmottan à Paris, et a pour légende : « Murat donnant l'ordre de prendre Capri ».
33. Campredon Jacques (1761-1837). Général de division le 15 août 1806, passe au service du royaume de Naples en tant que commandant le génie napolitain tout en conservant le commandement du génie de l'armée française dans le royaume de Naples.
34. Petite ville portuaire d'Italie, province de la Calabre, sur le golfe de Sainte-Euphémie.
35. Cité dans *Gioacchino Murat* de Ohnmeiss et Borromeo, Arte e Moneta 1992. Traduction Bruno Bozzia.
36. *Dictionnaire de la mort des Grands Hommes*, p. 329. Isabelle Bricard, Éd. Le Cherche-Midi, octobre 1995.